

# Sur le poids et la fonction du militaire en France

PAR HENRI WILNO

**S**i le livre de Claude Serfati traitait seulement de ce qu'annonce son titre, le poids du « militaire » dans la France contemporaine, il serait déjà digne de retenir notre intérêt. Engels, le compagnon de Marx, était surnommé « le général » dans le cercle de ses amis en raison de son intérêt pour les questions militaires. Trotsky, en 1924, non seulement le rappelait mais soulignait la nécessité pour les marxistes de ne pas se cantonner à une « attitude superficielle et hautaine à l'égard du militarisme, comme d'une institution barbare, indigne de l'attention social-démocrate éclairée ». <sup>1</sup> Claude Serfati prend au sérieux « le militaire », renouant ainsi avec cette nécessité. De plus, cet essai va au-delà et fournit une analyse de l'évolution de l'Etat et de l'impérialisme français. Nous avons choisi d'en reprendre de façon assez détaillée les différents chapitres en faisant toutefois l'impasse, malgré leur intérêt, sur des développements plus théoriques.

## LA BOURGEOISIE FRANÇAISE ET L'ARMÉE

Dans un premier chapitre intitulé « *La France à l'époque de l'impérialisme moderne* », l'auteur souligne l'entrelacement historique en France entre classe dominante, Etat et armée. La bourgeoisie, dans sa lutte pour le renversement de la monarchie absolue, a déchaîné le mouvement populaire; depuis, elle s'en méfie d'autant que celui-ci revient périodiquement mettre en danger son hégémonie. Dès le 19<sup>e</sup> siècle, l'armée est utilisée contre l'« ennemi intérieur » : celui qui, dans les colonies, refuse sa situation subordonnée, mais aussi les classes exploitées sur le territoire métropolitain. Sous la III<sup>e</sup> République, l'idéologie militariste française se pare des valeurs républicaines. Les conquêtes coloniales se font au nom de la mission civilisatrice du pays des Droits de l'Homme. Une partie de la gauche pactise très vite avec l'institution militaire, à l'instar d'un Clémenceau d'abord antimilitariste, puis envoyant l'armée contre les grévistes avant de diriger le gouvernement français durant la Première Guerre mondiale.

Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle se manifeste une spécificité de l'impérialisme français : le contraste entre le déclin de la part de la France dans l'industrie manufacturière mondiale (de 7,9% en 1860 à 6,1% en 1913, contre 4,9% à 14,8% pour l'Allemagne durant la même période) et l'énormité des budgets militaires qui font la richesse des « marchands de canons ». Ceux-ci sont à la pointe des techniques de leur époque et, au-delà du marché français, développent une stratégie agressive à l'exportation (notamment vers la Russie tsariste).

Après la Libération, une des priorités majeures de De Gaulle (l'un des rares officiers à avoir refusé l'armistice de 1940) est le rétablissement de la capacité militaire de la France, qui s'engage dès 1945 dans la répression des mouvements de libération dans l'Empire colonial. La IV<sup>e</sup> République est donc marquée par des guerres qui discréditent l'armée, tenue en échec en Indochine puis en Algérie et contestée dans ses méthodes répressives. Bien que bénéficiant du soutien quasi inconditionnel des dirigeants politiques, une partie du corps militaire considèrent ceux-ci comme des incapables qui ne leur donnent pas les moyens de gagner en Algérie et se retourne contre eux. Le coup de force d'Alger, en mai 1958, favorise le retour au pouvoir de De Gaulle et l'instauration d'un régime où le président de la République occupe une place centrale : la V<sup>e</sup> République.

Le chapitre 2, « L'économie politique de la V<sup>e</sup> République », montre que sous De Gaulle, le militaire va conquérir une place économique et politique sans doute sans équivalent dans les autres pays de démocratie bourgeoise (à l'exception dans une certaine mesure des Etats-Unis). Au préalable, l'armée se fracture : une partie minoritaire s'accroche au mythe de l'Algérie française tandis que la majorité suit De Gaulle (qui se dégage rapidement des engagements qu'il avait semblé prendre lors de son retour au pouvoir) dans son entreprise de restauration du « rang » de la France.

Il s'agit, certes, pour le pouvoir gaulliste de redonner une place non contestée au militaire, mais dans le cadre d'une adaptation du capitalisme français aux nécessités de la compétition internationale. L'aéronautique et le nucléaire jouent désormais un rôle essentiel dans la stratégie industrielle. L'effort engagé sous la IV<sup>e</sup> République pour se doter de l'arme nucléaire aboutit en 1960, tandis que sont développées des forces d'intervention utilisables en premier lieu dans les ex-colonies qui ont accédé à l'indépendance : c'est le début de la Françafrique. « Force de frappe » nucléaire (dont le président est le seul maître de l'utilisation) et contrôle d'une large partie de l'Afrique constituent désormais les deux piliers du rang international de la France (et permettent de consolider sa place de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU).

## LA GAUCHE SE COULE DANS LE MOULE DE LA V<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE

Avec l'élection de François Mitterrand en 1981, la dissuasion nucléaire n'est pas remise en cause; il en est de même de la politique africaine avec la multiplication des interventions militaires. Claude Serfati souligne la perpétuation de pratiques et de réseaux en marge de la légalité et mêlant officiels et hommes d'affaires, d'abord pour ce qui est de la Françafrique mais aussi en matière d'exportation : les ventes d'armes sont désormais un point fort de la balance commerciale. Les grands groupes d'armement sont restructurés. S'ils sont nationalisés en 1981-1982, leurs dirigeants (Dassault, Lagardère) sont largement indemnisés et font leur retour quand les entreprises sont rendues au privé. Ils bénéficient en permanence d'un soutien public à leurs programmes; ministres voire président s'affairent pour conclure les contrats d'exportation.

La Ve République perdure donc avec ses caractéristiques bonapartistes. La défense reste le domaine réservé du président même quand il ne contrôle pas la majorité parlementaire. Claude Serfati

souligne à juste titre que l'explication de cette situation ne se trouve pas au premier chef dans les institutions mais dans l'accord des forces politiques dominantes sur le maintien de l'ordre social, les politiques économiques et donc le rôle de la défense. Toutefois, les institutions laissent à l'exécutif (donc au président) une plus grande latitude qu'aillieurs pour envoyer des troupes à l'étranger sans aucune autorisation du parlement : tout au plus, une réforme de 2008 donne aux élus le droit d'être informés et d'autoriser les interventions excédant quatre mois.

Le chapitre 3 porte sur l'industrie d'armement. La spécialisation internationale de l'industrie française sur les marchés militaires et les industries proches (aéronautique et nucléaire civil) s'affirme alors que les autres branches s'affaiblissent. Tout un appareil institutionnel régit les industries d'armement et la recherche militaire ; les fonds nécessaires aux programmes sont sécurisés année après année (les lois pluriannuelles de programmation militaire sont un moyen de baliser les votes annuels des crédits) même si les dépenses s'avèrent plus importantes que prévu.

Les interventions extérieures permettent de vanter auprès des clients potentiels la fiabilité des équipements français. Sous Hollande et Le Drian, les choses fonctionnent à merveille, ce qui vaut aux deux dirigeants des félicitations publiques de la part de Serge Dassault. Claude Serfati fait justice des assertions sur les économies qui auraient été réalisées sur le budget de la défense et relativise complètement les arguments sur l'impact des dépenses d'armement sur la croissance et le progrès scientifique. Les crédits publics destinés à encourager la robotique et l'électronique vont avant tout aux entreprises liées à la défense. De plus, désormais la « sécurité » élargit les opportunités ; Claude Serfati cite le magazine américain *Fortune* du 10 septembre 2015 : « La crise des migrants en Europe : les grands groupes de défense vont gagner gros ».

#### UNE FRÉNÉSIE D'INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

Dans un quatrième chapitre sont abordées les opérations militaires extérieures conduites depuis les années 1960. Il n'en existe aucun décompte officiel (ce qui est significatif) mais il y en aurait eu 111 entre 1991 et 2015 selon un rapport de

l'Assemblée nationale, avec une tendance à l'intensification dans la période récente. En effet, à partir de 2008, dans le contexte de la crise économique, les Etats-Unis (en échec en Irak) n'ont plus les moyens de gérer l'ensemble des convulsions du monde. Cela ouvre un espace politique et militaire à la France,



Claude Serfati, « Le militaire – Une histoire française », Editions Amsterdam, 2017, 240 pages, 17 euros.

gardienne traditionnelle de l'ordre impérialiste dans l'Afrique subsaharienne. Comme la France a réintégré en 2009 le commandement militaire de l'OTAN et est, pour certaines de ses actions, dépendante de la logistique américaine, les USA n'ont pas à craindre des initiatives intempestives de leur point de vue. Par ailleurs, l'activisme militaire de la France constitue un contrepoids (« utile, bien qu'illusoire » selon Claude Serfati) pour continuer de peser sur la scène européenne et internationale alors que le déséquilibre économique est de plus en plus flagrant au sein du « couple » franco-allemand.

La France est désormais présente, non seulement dans l'Afrique subsaharienne (qui représente encore un enjeu non négligeable pour le capitalisme français), mais dans le monde arabe : elle a été à l'initiative de la guerre en Lybie, est engagée en Irak et en Syrie et, par ses liens

avec le régime saoudien et ses ventes d'armes, au Yémen et en Egypte. Les grands groupes français d'armement y trouvent leur compte : ils peuvent vanter la qualité de matériels déjà éprouvés au combat. Contrairement au discours dominant, Claude Serfati insiste sur le fait que les interventions françaises ne sont pas une réaction aux crises qui secouent l'Afrique, mais une composante essentielle d'une action permanente de défense d'un ordre injuste et générateur d'instabilité.

#### VERS L'ÉTAT D'URGENCE PERMANENT ?

Le livre se termine par un chapitre sur l'état d'urgence. Celui-ci, mis en place le 26 novembre 2015, est renouvelé depuis au nom de la lutte contre le terrorisme et contre ses relais intérieurs, alors même que l'arsenal législatif sécuritaire n'a cessé d'être renforcé (et que les autres pays européens frappés par le terrorisme n'ont pas mis en place un tel dispositif permanent). Le concept d'ennemi intérieur vise aujourd'hui les immigrés et descendants d'immigrés, mais l'état d'urgence est aussi utilisé contre les mouvements sociaux. Dans le même temps, la haute hiérarchie militaire renforce son poids politique et envisage l'éventualité d'un engagement direct sur le territoire national (au-delà de l'actuelle opération Sentinelle), dans les banlieues par exemple. Par-delà de l'état d'urgence existent deux autres dispositions constitutionnelles : l'article 16 et l'état de siège qui peuvent être

décrétés en conseil des ministres. La Constitution de 1958 fournit donc tous les instruments légaux d'une suspension des libertés publiques

En conclusion, Claude Serfati insiste sur le fait que, si la période d'élargissement des droits sociaux et des libertés politiques est bel et bien close en Europe, l'avenir n'est pas écrit. La marche à des régimes autoritaires n'est pas inéluctable car le socle encore maintenu, bien qu'ébréché, des droits sociaux et démocratiques « demeure un point d'appui pour les mobilisations des salariés, des jeunes, des sans-papiers ».

Ce livre constitue un apport important à l'analyse de l'impérialisme français que d'aucuns s'acharnent à idéaliser et à relativiser en se focalisant sur les seuls Etats-Unis. □

1 Léon Trotsky, « Les notes de Friedrich Engels sur la guerre de 1870-1871 », 1924. <https://www.marxists.org/francais/trotsky/oeuvres/1924/03/240319.htm>